

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commission « développement économique et urbanisme »

Séance du 14 décembre 2009  
Séance du 26 novembre 2009

## 12 Cession gratuite par Oise Habitat de délaissés sis rue du Bas des Tufts

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mmes JAJAN, KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes, DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, M. SEGUIN, Mmes MAUPIN SOKOLONSKI, M. BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. KCHOK

M. SZPIRKO

Mme PORAS

Mme BARBETTE

M. MACHU

Mme FÉVRIER

M. TAHI

Etaient absents :

Pouvoir à : M. VILLEMMAIN

Pouvoir à : Mme DINGIVAL

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : M. SEGUIN

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : Mme MAUPIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA.

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents 28

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Paul LEGRAND, maire-adjoint, expose :

Il vous est proposé de régulariser la situation de délaissés de terrains appartenant à Oise Habitat. Ces parcelles de terrain constituées de talus sont sises rue du Bas des Tufts.

A cette fin, Oise Habitat propose de céder à la ville, à titre gratuit, les parcelles suivantes cadastrées sur Creil :

- section XD 97 pour une contenance de 30 m<sup>2</sup>
- section XD 203 pour une contenance de 67 m<sup>2</sup>
- section XD 204 pour une contenance de 132 m<sup>2</sup>

Ces parcelles feront par la suite l'objet d'une étude pour leur classement dans le domaine public communal.

En date du 16 février 2009, France Domaine a fixé à 100 euros la valeur d'un ensemble de parcelles de délaissés de 15.252m<sup>2</sup>, y compris ces parcelles.

Afin de mener à bien ce projet, il vous est demandé d'accepter cette acquisition à titre gratuit et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Vous êtes appelés à voter.

16 DEC. 2009

60300 SENLIS

C'est  
maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE



# maintenant !

■ **Le conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,  
Vu l'avis de la commission « développement économique et urbanisme » en date du 26 novembre 2009,  
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote ordinaire :**

Votants : 35                      Pour : 35                      Contre : 0                      Abstention : 0

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1 :**

d'accepter l'acquisition par la commune, à titre gratuit, des parcelles cadastrées section XD 97, 203 et 204 d'une superficie totale de 229 m<sup>2</sup> sises rue du Bas des Tufts.

**Article 2 :**

d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir par devant l'Office Notarial de Creil, ainsi que tout document nécessaire pour mener à bien cette opération.

**Article 3 :**

d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 DEC. 2009**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **16 DEC. 2009**

Jean-Claude VILLEMAIN



Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le **16.12.09**. Signature Le Maire



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy



**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE